

La dépénalisation de l'avortement est approuvée dans la Chambre des députés de l'Argentine



Des milliers de personnes ont salué devant le siège du Parlement argentin l'approbation du projet de loi par la députation.

Buenos Aires, 11 déc. (RHC) La Chambre des députés du Parlement argentin a approuvé ce vendredi matin, en une journée historique, le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Après plus de 20 heures de débats houleux, les députés ont décidé par 131 voix pour, 117 contre et six abstentions d'accepter le projet de loi qui dépénalise l'avortement.

Le président de la Chambre des députés, Sergio Massa, a indiqué que le projet de loi allait maintenant être soumis au Sénat.

Immédiatement après que le résultat du vote a été connu, des milliers de personnes qui avaient organisé une veillée devant la chambre législative ont célébré ce qui est considéré comme la moitié du chemin parcouru par ce projet de loi.

Promu par le gouvernement du président Alberto Fernández, ce projet de loi permet un accès libre et légal à l'avortement jusqu'à la 14e semaine de grossesse.

Source: Telesur

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/242036-la-depenalisation-de-lavortement-est-approuvee-dans-la-chambre-des-deputes-de-largentine>



Radio Habana Cuba